



École
de la Forêt

Document d'informations
pour l'entrée au préscolaire

Juin 2023

Chers parents,

Vous attendiez ce moment soit avec bonheur ou peut-être avec un peu d'appréhension, mais enfin, le temps fait son travail et vous voici devant votre première rentrée scolaire !

C'est avec grand bonheur que l'équipe de l'École de la Forêt vous accueille pour cet heureux évènement !

Ce document vise à vous présenter une foule d'informations sur le bon déroulement de la première entrée à l'école de votre enfant. Soyez assurés que nous serons disponibles en tout temps pour répondre à vos interrogations.

Vous recevrez par courriel un autre document en août qui vous donnera de plus amples informations concernant la classe de votre enfant, les dates et les heures de l'entrée progressive.

Au plaisir de vous revoir en septembre !

La direction et le personnel de l'École de la Forêt



École
de la Forêt

Calendrier scolaire 2023-2024
Formation générale des jeunes (FGJ)
PRÉSCOLAIRE – PRIMAIRE

JUILLET 2023					AOÛT 2023					SEPTEMBRE 2023					OCTOBRE 2023				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
3	4	5	6	7	1	2	3	4						1 ²	2 ¹	3 ²	4 ³	5 ⁴	6 ⁵
10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	4	5 ³	6 ⁴	7 ⁵	8 ⁶	9	10 ⁵	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸
17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	11 ⁷	12 ⁸	13 ⁹	14 ⁰	15	16 ⁹	17 ⁰	18 ¹	19 ²	20 ³
24	25	26	27	28	21	22	23	(24 25)		18 ¹	19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	23 ⁴	24 ⁵	25 ⁶	26 ⁷	27
31					28	29	30	31 ¹		25 ⁶	26 ⁷	27 ⁸	28 ⁹	29 ⁰	30 ⁸	31 ⁹			
					Jours de travail : 6 Jour de classe : 1					Jours de travail : 20 Jours de classe : 19					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19				
NOVEMBRE 2023					DÉCEMBRE 2023					JANVIER 2024					FÉVRIER 2024				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
		1 ⁰	2 ¹	3 ²					1	1	2	3	4	5				1 ³	2 ⁴
6 ³	7 ⁴	8 ⁵	9 ⁶	10 ⁷	4 ¹	5 ²	6 ³	7 ⁴	8 ⁵	8	9 ⁶	10 ⁷	11 ⁸	12 ⁹	5	6 ⁵	7 ⁶	8 ⁷	9 ⁸
13 ⁸	14 ⁹	15 ⁰	16 ¹	17	11 ⁶	12 ⁷	13 ⁸	14 ⁹	15 ⁰	15 ⁰	16 ¹	17 ²	18 ³	19 ⁴	12 ⁹	13 ⁰	14 ¹	15 ²	16
20 ²	21 ³	22 ⁴	23 ⁵	24 ⁶	18 ¹	19 ²	20 ³	21 ⁴	22 ⁵	22 ⁵	23 ⁶	24 ⁷	25 ⁸	26 ⁹	19 ³	20 ⁴	21 ⁵	22 ⁶	23 ⁷
27 ⁷	28 ⁸	29 ⁹	30 ⁰		25	26	27	28	29	29 ⁰	30 ¹	31 ²			26 ⁸	27 ⁹	28 ⁰	29 ¹	
Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 16 Jours de classe : 15					Jours de travail : 18 Jours de classe : 17					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19				
MARS 2024					AVRIL 2024					MAI 2024					JUIN 2024				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
				1 ²	1	2 ⁷	3 ⁸	4 ⁹	5 ⁰			1 ⁶	2 ⁷	3					
4	5	6	7	8	8 ¹	9 ²	10 ³	11 ⁴	12 ⁵	6 ⁸	7 ⁹	8 ⁰	9 ¹	10 ²	3 ⁷	4 ⁸	5 ⁹	6 ⁰	7 ¹
11 ³	12 ⁴	13 ⁵	14 ⁶	15 ⁷	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	18 ⁸	19	13 ³	14 ⁴	15 ⁵	16 ⁶	17 ⁷	10 ^P	11 ²	12 ³	13 ⁴	14 ⁵
18 ⁸	19 ⁹	20 ⁰	21 ¹	22 ²	22 ⁹	23 ⁰	24 ¹	25 ²	26 ³	20	21 ⁸	22 ⁹	23 ⁰	24 ¹	17 ⁶	18 ⁷	19 ⁸	20 ⁹	21 ⁰
25 ³	26 ⁴	27 ⁵	28 ⁶	29	29 ⁴	30 ⁵				27 ²	28 ³	29 ⁴	30 ⁵	31 ⁶	24	25	26	27	28
Jours de travail : 15 Jours de classe : 15					Jours de travail : 21 Jours de classe : 19					Jours de travail : 22 Jours de classe : 21					Jours de travail : 18 Jours de classe : 14				

Résumé :

- 180 journées de classe pour les élèves
- 20 journées pédagogiques

Journées télescopées :

- 24 août 2023
- 27 juin 2024
- 3 journées au choix de l'école

Journée pédagogique flottante :

- 12 avril 2024

Légende :

- Congés pour tous
- Congés pour les élèves ; journées pédagogiques locales
- ▲ Congés pour les élèves; journées pédagogiques régionales
- () Début et fin de l'année de travail
- S Journée pédagogique secondaire (congé élèves secondaire)
- P Journée pédagogique préscolaire-primaire (congé élèves préscolaire et primaire)
- F Journée pédagogique flottante

Entrée progressive

L'entrée progressive à l'école est une étape importante dans la vie du jeune écolier. Ces journées permettent aux enfants d'appivoiser doucement leur environnement, de connaître leur nouvelle enseignante et leurs nouveaux camarades de classe.

On commence avec une première rencontre exclusivement pour les parents, le mardi 29 août à 17 h. L'enseignante vous expliquera son programme, sa gestion de la classe et le fonctionnement du bulletin. Ce sera également l'occasion de lui poser des questions. **Veillez noter que les élèves du préscolaire ne sont pas invités à cette rencontre.**

Voici l'horaire de l'entrée progressive pour notre école. Vous recevrez, une semaine avant la rentrée, toutes les informations spécifiques concernant l'horaire prédéterminé de votre enfant pour la durée de cette entrée, qui sera du 31 août au 7 septembre.

Le mardi 29 août	Le jeudi 31 août	Le vendredi 1er septembre	Le mardi 5 septembre	Le mercredi 6 septembre	Le jeudi 7 septembre
17h00 : rencontre avec l'enseignante et l'éducatrice Sans la présence des enfants.	Rencontre parents- élèves avec l'enseignante et l'éducatrice Groupe A 8 h 30 à 10 h- Groupe B 10 h 30 à 12 h Apporter le sac d'école avec tout le matériel identifié <i>Veillez noter qu'idéalement, les enfants retournent à la maison avec leurs parents après la rencontre.</i> <i>Un service de garde pourrait être disponible sur réservation et frais.</i>	Première heure et demie pour l'enfant en demi- groupe Groupe B 8 h 30 à 10 h Groupe A 10 h 30 à 12 h <i>Les parents viennent reconduire et rechercher leur enfant à l'heure demandée à la porte de classe.</i> <i>Un service de garde pourrait être disponible sur réservation et frais.</i>	Deux heures pour l'enfant en demi- groupe Groupe A 8 h à 10 h Groupe B 10 h 30 à 12 h 30 <i>Les parents peuvent venir reconduire et chercher leur enfant à la porte de la classe.</i> <i>Un service de garde pourrait être disponible sur réservation et frais.</i>	Première demi- journée, mais en groupe complet Tout le groupe 8 h à 11 h 30. <i>Les parents viennent reconduire et rechercher leur enfant à l'heure demandée à la porte de classe.</i> <i>Le service de garde sera offert aux heures régulières (7 h à 18h)</i> <i>Pour les parents d'enfant non inscrit au service de garde, le service sera offert jusqu'à 14h55.</i>	Première journée complète à l'école Horaire normal de l'école 7h50 à 14h06 Les parents accompagnent leur enfant à la cour de l'école pour la première cloche de 7 h 50. Le service de transport commence cette journée. <i>Le service de garde sera offert aux heures régulières (7 h à 18h).</i> <i>Pour les parents d'enfant non inscrit au service de garde, le service sera offert jusqu'à 14h55.</i>

Informations importantes

1- Horaire de l'école

Ouverture du service de garde : 7 h 00

Arrivée des élèves : à compter de 7 h 40 surveillance dans la cour d'école

Entrée des élèves : 7 h 50

Début des cours : 7h55

Dîner : 11 h 15

Retour en classe : 12h33

Fin des classes (préscolaire) : 14h06

Fin des classes (primaire) : 14 h 55

P.S. À noter que les enfants du préscolaire terminent les classes plus tôt que le primaire (14h06). Si vous voulez que votre enfant quitte à ce moment-là tout au long de l'année, vous devrez aviser votre enseignante.

2- Horaire du service de garde

Tous les jours du calendrier scolaire de 7h à 18h.

Le vendredi 25 août	Le jeudi 31 août	Le vendredi 1er septembre	Le mardi 5 septembre	Le mercredi 6 septembre	Le jeudi 7 septembre
Date finale pour faire les réservations du service de garde pour la rentrée progressive.	<i>Un service de garde pourrait être disponible sur réservation et frais.</i>	<i>Un service de garde pourrait être disponible sur réservation et frais.</i>	<i>Un service de garde pourrait être disponible sur réservation et frais.</i>	De 7 h à 18 h	De 7 h à 18 h

3- Sécurité

L'École de la Forêt se veut un milieu sécuritaire pour tous les enfants et les intervenants de l'école, mais aussi ouvert pour sa communauté.

Pendant les heures de cours, toutes les portes de l'école sont verrouillées.

Un macaron avec mousqueton identifiant si votre enfant est marcheur, au service de garde ou encore s'il prend l'autobus lui sera distribué par son enseignante lors de la rentrée progressive. L'enfant pourra l'accrocher sur son sac d'école et le garder en tout temps.

4- Transport actif

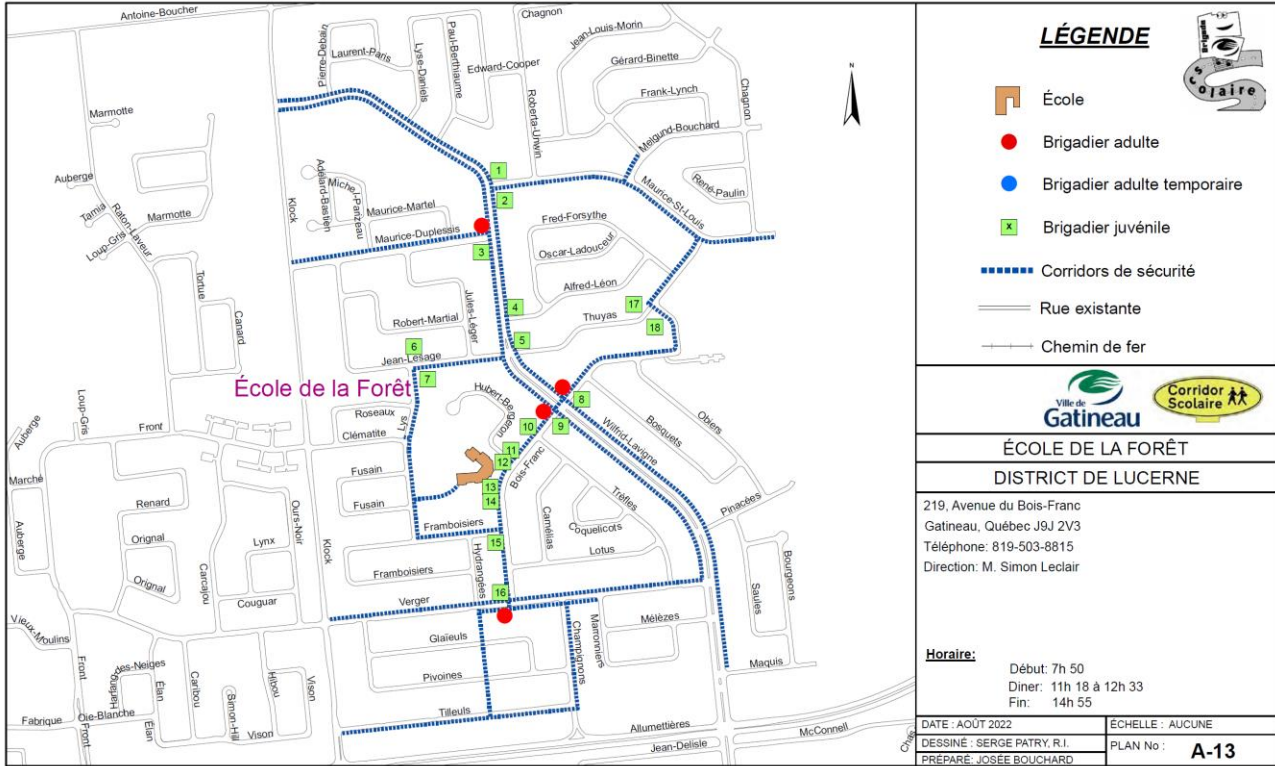
Comme pratiquement tous les enfants habitent à distance de marche de l'école, il est fortement recommandé d'utiliser un transport actif pour se rendre à l'école le matin et revenir à la maison le soir. Il y a au moins 3 accès à la cour d'école. Vous pouvez aussi stationner votre véhicule sur le boulevard Wilfrid-Lavigne coin Bois-Franc et marcher de là. Vous pouvez marcher ou venir à vélo avec votre enfant en toute sécurité.

Des brigadiers adultes seront présents matin, midi et soir aux intersections suivantes : Wilfrid-Lavigne et Bois-Franc, Verger et Bois-Franc. Ces corridors sont déneigés de façon prioritaire.



École
de la Forêt

Voici la carte actuelle des corridors



5- Circulation des parents dans l'école

Si vous devez vous présenter à l'école pendant les heures de cours, sonnez à la porte principale. Puis, la secrétaire vous répondra, vous demandera de vous identifier et de donner la raison de votre visite.

À l'entrée des élèves qui viennent au service de garde, une éducatrice attendra à la porte pour laisser entrer votre enfant dès 7h.

Pour le départ :

Marcheurs :

À la fin des cours, vous pouvez venir chercher votre enfant qui vous attend à l'extérieur devant l'école. Vous devez le signaler à la personne responsable. Si votre enfant marchera avec un grand frère ou grande sœur, prévoyez un point de rencontre bien établi dès le début de l'année et pratiquez-le avec lui.

Service de garde :

Votre enfant peut être disponible à partir de 15h10. Vous vous présentez à la porte du service de garde et une responsable appellera votre enfant.

Note spéciale : Pour le mois de septembre, les parents du préscolaire pourront venir chercher leur enfant à leur local, au besoin.

Élèves transportés :

Ces élèves sont pris en charge par une personne responsable et dirigés à l'autobus. Vous devez être présent à l'extérieur lors de l'arrivée de l'autobus à la maison.

6- Absence ou retard de l'élève

Lorsque votre enfant s'absentera ou sera en retard, vous devrez **en tout temps** aviser la secrétaire de l'école, en lui écrivant un courriel au scr.foret@cspo.qc.ca . Il est aussi possible de laisser un message sur le répondeur de l'école en composant le 819-503-8815 au poste 1.

Vous devez ajouter l'enseignante de votre enfant en CC, ainsi que le service de garde, mais nous vous demandons de ne pas l'envoyer à cette personne exclusivement. Cela évite des malentendus, car l'information ne se rend à temps à l'endroit approprié.

7- Vêtements

Nous vous recommandons de choisir des vêtements pratiques pour votre enfant et adéquats selon la température. Prévoir autant pour les froids ou les jours de pluie. Il est à noter que chaque élève doit avoir **deux paires d'espadrilles** : une pour l'extérieur et une autre pour l'intérieur. Pour les périodes plus chaudes de l'année, nous vous recommandons de laisser dans le sac de votre enfant, de la crème solaire (interdit la crème solaire en vaporisateur).

8- Vêtements de rechange

Pour les petits accidents, il faut prévoir des vêtements de rechange (pantalon, sous-vêtements, chaussettes et chandail), le tout bien identifié dans un sac qui se referme de style Ziploc.

9- Frais exigés aux parents

Vous recevrez par courriel le « Cahier de la rentrée » avec de plus amples informations sur l'école incluant quelques frais de fonctionnement, le frais pour le service de garde ou de service du dîner, l'offre du traiteur, le dîner pizza ainsi la liste des effets scolaires à acheter. Il est à noter que les frais scolaires sont payables dès la réception de la facture.

10- Collation

Le personnel de l'école de la Forêt a à cœur le bien-être de votre enfant et tient à démontrer son souci des bonnes habitudes alimentaires. Nous vous invitons à utiliser des contenants réutilisables bien identifiés.

Très important : Les noix et les arachides sont interdites en tout temps !

11- Santé de votre enfant

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent entraîner des conséquences graves pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre. Dans le but de protéger la santé de ses élèves et de leurs parents ainsi que de son personnel, votre centre de services s'est doté d'un protocole en suivant les recommandations du guide établi par l'agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. En voici les principaux éléments :

- **La vaccination** prévient plusieurs maladies infectieuses. Elle protège la personne et diminue la transmission de maladie dans la population. En tant que parents, vous avez

la responsabilité de la vaccination de votre enfant. En cas de doute sur son état de vaccination, consultez votre CSSS ou votre médecin qui administrera les doses manquantes au besoin.

- **L'application de mesures d'hygiène** est une façon efficace de prévenir les maladies contagieuses. Rappelez ces quelques bonnes habitudes à votre enfant : il faut laver ses mains régulièrement surtout avant les repas et après être allé à la salle de toilettes, ne pas prêter des objets personnels (peigne, chapeaux...), couvrir ses plaies et éviter tout contact non protégé avec du sang d'une autre personne.
- **En cas de maladie**, les parents sont responsables d'aviser l'école de l'absence de leur enfant. Il est important de vérifier auprès du médecin s'il s'agit d'une maladie contagieuse. Si tel est le cas, en aviser l'école. L'infirmière du CSSS en sera alertée et il est possible qu'elle vous contacte pour avoir plus d'informations. Au besoin, des mesures de contrôle seront appliquées et les parents touchés seront informés. Votre enfant devra rester à la maison selon l'ordonnance du médecin ou jusqu'à ce que son état de santé lui permette de suivre les activités scolaires. De plus, pour certaines maladies infectieuses, un délai supplémentaire peut être nécessaire afin de s'assurer que la période de contagion est terminée.
- **Si votre enfant présente une condition médicale particulière**, telle que l'immunosuppression, etc, discutez avec votre médecin des maladies contagieuses à risque et avisez l'école.
- **Administration des médicaments** : dans certains cas exceptionnels, avec prescription et documentation à l'appui, des médicaments oraux peuvent être administrés par l'école.
- **En cas de problème de pédiculose** (poux, lentes), avisez la secrétaire afin qu'elle vous envoie les documents appropriés pour le traitement de la chevelure de votre enfant. Afin d'éviter la propagation, un communiqué préventif sera acheminé à tous les parents des enfants de la classe et nous recommandons fortement que les élèves aux cheveux longs aient les cheveux attachés et aussi d'aviser vos enfants qu'il est important de ne pas échanger casquette, chapeau et tuque entre eux.

Prévenir les maladies infectieuses est la responsabilité de tout le monde !

Code de vie de l'école

Les élèves du préscolaire sont régis par le même code de vie que les élèves du primaire. En début d'année, les titulaires réviseront ces règlements avec les enfants. Le code de vie est publié officiellement sur le site web de l'école.

Les intervenants de l'école

- 1- **Infirmière** : Le CISSSO affecte à nos écoles une infirmière. Elle est disponible pour toutes les écoles du C.S.S.P.O. Elle étudie les bilans de santé et fait les suivis nécessaires ; il en va de même avec les carnets de santé.
- 2- **Hygiéniste dentaire** : Une hygiéniste dentaire aussi du CISSSO rencontrera gratuitement les enfants pour faire le bilan de leur santé buccale et vous envoie un avis de suivi, le cas échéant.
- 3- **Psychologue** : Ce service s'adresse aux enfants en difficulté d'apprentissage ou qui présentent des troubles de comportement ou d'adaptation. C'est généralement à la suite d'inquiétudes de l'enseignant que le psychologue vous demandera de rencontrer, le cas échéant, votre enfant pour une évaluation de la situation. La priorité des services est orientée vers le dépistage, l'évaluation des difficultés d'adaptation et d'apprentissage et l'interprétation des résultats. Le psychologue participe et aide l'équipe-école à mieux comprendre le développement cognitif et affectif de l'enfant. Il propose des stratégies d'intervention appropriées.
- 4- **Orthophoniste** : Ce service s'adresse aux enfants qui éprouvent des difficultés de langage. C'est généralement à la suite d'inquiétudes de l'enseignante que l'orthophoniste vous demandera de rencontrer, le cas échéant, votre enfant pour une évaluation de la situation.
- 5- **L'école de la vue** : Ce service est offert à tous les enfants à titre de dépistage de problèmes de la vue. Vous recevrez une lettre à cet effet au cours de l'année scolaire.
- 6- **L'enseignante-orthopédagogue au préscolaire** : Son travail consiste à soutenir les enfants et les enseignants dans l'acquisition des préalables à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Par ses observations et ses ateliers en sous-groupe, elle est à même de prévenir d'éventuels troubles d'apprentissage.



- 7- **Francisation** : Les mesures de francisation consistent en un certain nombre de périodes d'enseignement intensif du français destinées à l'élève non francophone intégré directement dans une classe ordinaire. L'objectif spécifique de la mesure est, par conséquent, d'aider l'élève à acquérir les habiletés langagières de base en français. L'accent est mis sur la compréhension et la productivité de messages signifiants dans différentes situations.

- 8- **Enseignantes du préscolaire** : Il y aura 4 groupes d'enfants du préscolaire cette année. Les enseignantes interviendront avec leur groupe, mais aussi avec les autres enfants lors d'activités communes. Il y a aussi une enseignante d'éducation physique qui donnera une activité de 60 minutes par 10 jours et un cours d'art dramatique pour une durée de 60 minutes par 10 jours.

Journée type au préscolaire

Voici l'horaire d'une journée type

Il peut varier en fonction de la planification de l'enseignante.

7 h à 7 h 50

Arrivée des élèves inscrits au service de garde. Prise en charge par les éducatrices.

7 h 40 à 7 h 50

Les élèves marcheurs peuvent arriver sur la cour où une surveillance adéquate est assurée.

Les élèves en autobus arrivent généralement vers 7h45 et se dirigent vers la cour.

7h55 à 11 h 15

Activités en classe

11 h 18 à 12 h 33

C'est la période du dîner. Il y a prise en charge des élèves par les éducatrices en service de garde.

12 h 35 à 14h06

Poursuite des activités en classe

14h06

Fin des classes.

Tous les élèves peuvent être pris en charge par une éducatrice jusqu'à 15h. Vous devrez prévoir une autre collation.

Les parents qui préfèrent venir chercher leur enfant tous les jours à 14h06 doivent aviser l'enseignante lors de la rencontre du 29 août.

Les apprentissages que votre enfant fera au préscolaire

Le Programme cycle de l'éducation préscolaire s'adresse aux enfants qui fréquentent la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans. Il vise à favoriser le développement global de tous les enfants et à mettre en œuvre des interventions préventives pour répondre à leurs besoins.

DOMAINES DE DÉVELOPPEMENT, COMPÉTENCES, AXES DE DÉVELOPPEMENT ET COMPOSANTES⁴

Domaines et compétences	Axes de développement	Composantes
Physique et moteur Accroître son développement physique et moteur	Motricité	<ul style="list-style-type: none"> › Explorer des perceptions sensorielles › Se représenter son schéma corporel › Développer sa motricité globale › Exercer sa motricité fine › Expérimenter l'organisation spatiale › Expérimenter l'organisation temporelle › Découvrir la latéralité › Expérimenter différentes façons de bouger
	Saines habitudes de vie	<ul style="list-style-type: none"> › Explorer le monde alimentaire › Expérimenter différentes façons de se détendre › S'approprier des pratiques liées à l'hygiène › Se sensibiliser à la sécurité
Affectif Construire sa conscience de soi	Connaissance de soi	<ul style="list-style-type: none"> › Reconnaître ses besoins › Reconnaître ses caractéristiques › Exprimer ses émotions › Réguler ses émotions
	Sentiment de confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> › Expérimenter son autonomie › Réagir avec assurance

Domaines et compétences	Axes de développement	Composantes
Social Vivre des relations harmonieuses avec les autres	Appartenance au groupe	<ul style="list-style-type: none"> › Démontrer de l'ouverture aux autres › Participer à la vie de groupe › Collaborer avec les autres
	Habiletés sociales	<ul style="list-style-type: none"> › Intégrer progressivement des règles de vie › Créer des liens avec les autres › Réguler son comportement › Résoudre des différends
Langagier Communiquer à l'oral et à l'écrit	Langage oral	<ul style="list-style-type: none"> › Interagir verbalement et non verbalement › Démontrer sa compréhension › Élargir son vocabulaire › Expérimenter une variété d'énoncés › Développer sa conscience phonologique
	Langage écrit	<ul style="list-style-type: none"> › Interagir avec l'écrit › Connaître des conventions propres à la lecture et à l'écriture › Découvrir des fonctions de l'écrit › Connaître les lettres de l'alphabet⁵
Cognitif Découvrir le monde qui l'entoure	Pensée	<ul style="list-style-type: none"> › S'initier à de nouvelles connaissances liées aux domaines d'apprentissage (mathématique ; arts ; univers social ; science et technologie) › Exercer son raisonnement › Activer son imagination
	Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> › S'engager dans l'action › Expérimenter différentes actions › Raconter ses actions

Évaluation des apprentissages

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes indiquant l'état du développement des compétences ou le niveau de développement atteint par l'élève. Ces compétences sont présentées ci-bas :

Légende de notation au préscolaire

Légende		
Cote	Étapes 1 et 2	Étape 3
A	Votre enfant développe cette compétence avec beaucoup de facilité.	Votre enfant dépasse les attentes du programme
B	Votre enfant développe cette compétence avec facilité.	Votre enfant satisfait à toutes les attentes du programme
C	Votre enfant développe cette compétence avec quelques difficultés	Votre enfant satisfait partiellement aux attentes du programme
D	Votre enfant développe sa compétence avec des difficultés marquées	Votre enfant ne satisfait pas aux attentes du programme
NE	Les notions sont enseignées mais non-évaluées	(ne s'applique pas)

Il faut comprendre que la cote de B indique que l'enfant fonctionne bien et répond aux attentes du programme. C'est donc très normal de ne pas voir de « A » dans le bulletin.

La prévention des difficultés en lecture et en écriture

Le CSSPO et l'École de la Forêt sont soucieuses de la réussite de tous ses élèves et tiennent à vous informer qu'une démarche de prévention est mise en place, et ce, dès le préscolaire. L'objectif général est **de maintenir les pratiques éducatives** dans le domaine **de la prévention des difficultés en lecture et en écriture** chez tous les élèves.

Tout au long de l'année, les enseignant(e)s du préscolaire poursuivront leur travail de dépistage et de prévention des difficultés en lecture et écriture. Pour nous accompagner dans cette démarche, une orthopédagogue des ressources éducatives de la commission scolaire travaillera en étroite collaboration avec l'enseignant(e)-orthopédagogue, l'orthophoniste de l'école et l'enseignant(e) de votre enfant.

Concrètement, la prévention des difficultés de lecture et d'écriture chez les enfants comprend deux volets : **le dépistage des enfants à risque de développer des difficultés et les activités de stimulation des préalables à la lecture et l'écriture.**

Le dépistage consiste habituellement à relever des facteurs de risque en lien avec l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Les activités de stimulation seront offertes régulièrement à tous les élèves du groupe, entre autres, par le biais de la lecture d'histoires.

Des pratiques préventives sont établies en classe. Ces dernières se vivent en deux temps. Premièrement, les enfants vivront une lecture collective presque tous les jours. Lors de ces lectures, l'enseignante travaillera les prérequis à l'apprentissage de la lecture en posant des questions aux enfants. Comme prérequis, nous retrouvons la phonologie (les différents sons de la langue), le vocabulaire littéraire, la compréhension d'un texte et les différents concepts reliés à l'écrit tels l'orientation du texte, la reconnaissance de quelques lettres, etc. Deuxièmement, certains enfants auront besoin de travailler les mêmes prérequis en sous-groupe afin de stimuler davantage la prévention. Il est aussi possible que l'enseignante-orthopédagogue de l'école vienne travailler avec des élèves en classe pour certaines notions.

Quelques trucs

Votre enfant attend sa première journée d'école avec impatience. Et vous aussi, surtout si c'est votre première fois! Alors, il est possible et tout à fait normal que l'enfant éprouve certaines craintes au sujet de l'école. Voici certaines questions qui pourraient surgir :

- Qui va m'aider?
- Est-ce que je vais m'ennuyer?
- Que faire si je veux aller aux toilettes?

Pour l'encourager et le rassurer au moment de ce grand jour, il est très important d'adopter une attitude positive, de lui montrer que vous avez confiance et que tout se passera bien. Invitez-le à parler de ses craintes et essayez de répondre à ses interrogations. Si vous faites de ce premier jour d'école une fête, votre enfant vous imitera probablement.

Comment puis-je préparer mon enfant?

1. **Je l'aide à développer son estime de soi;**
 - a. Je lui permets de prendre des décisions, de relever des défis (ex. : aller demander quelque chose à un voisin);
 - b. Je le laisse faire des choix (ex. : choisir ses vêtements selon la température ou inviter un ami de son choix);
 - c. Je le laisse exprimer son point de vue (ex. : une sortie en famille);
 - d. Je le félicite (ex : s'habiller seul dans le temps prévu).
2. **Je l'aide à devenir autonome en l'encourageant :**
 - a. À s'habiller seul;
 - b. À ramasser ses jouets;
 - c. À prendre soin d'une plante ou d'un animal; etc.
3. **Je l'aide à identifier ses besoins et à exprimer ses émotions en l'amenant à faire des choix et en les verbalisant :**
 - a. J'ai le goût de faire de la peinture;
 - b. Je suis capable de promener mon chien et de le nourrir;
 - c. J'aime ça quand tu prends du temps pour me parler;
 - d. J'aime ça quand tu me racontes une histoire, etc.
4. **Je l'aide à développer des habiletés motrices :**
 - a. En identifiant les parties de son corps;
 - b. En lui permettant de sauter, courir, grimper, rouler, nager;
 - c. En favorisant des moments de détente et de relaxation avec une musique douce;
 - d. En l'incitant à dessiner et à découper;
 - e. En l'invitant à attacher ses boucles, ses fermetures éclair ou ses boutons.



5. **Je l'aide à développer son imagination, son jugement et sa mémoire :**
 - a. En lui laissant vivre des jeux imaginaires tels que : se déguiser, s'inventer des personnages ou jouer avec des marionnettes;
 - b. En le soutenant dans le récit de ses histoires et en lui permettant d'inventer une autre fin à une histoire;
 - c. En jouant avec lui à des jeux de société adaptés à son âge.
6. **J'améliore l'attention et la capacité d'écoute de mon enfant :**
 - a. En étant attentif à mon enfant lorsqu'il me parle;
 - b. En exigeant son attention lorsque je m'adresse à lui;
 - c. En évitant de répéter constamment.
7. **J'améliore la persévérance et la capacité d'écoute de mon enfant :**
 - a. En le soutenant dans ce qu'il fait;
 - b. En encourageant le goût de l'effort,
 - c. En lui demandant de terminer ce qu'il a entrepris (ex : ranger ses jeux, finaliser son dessin);
 - d. En lui reconnaissant le droit à l'erreur.
8. **Je prépare mon enfant à ses apprentissages intellectuels :**
 - a. En lui donnant le goût de lire et d'écrire;
 - b. En lisant et écrivant en sa présence;
 - c. En l'encourageant à dessiner et à raconter son dessin;
 - d. En accordant une valeur aux livres, revues (ex. : fréquenter la bibliothèque, choisir des livres avec lui);
 - e. En lui laissant raconter une histoire, à l'aide des images d'un livre;
 - f. En lui faisant observer et reconnaître des symboles écrits (ex : panneaux de signalisation, étiquettes);
 - g. En l'amenant à comparer les objets et en utilisant les notions (plus que, grand, moyen, petit, épais, large, mince, étroit...);
 - h. En le sensibilisant au nombre, en comptant avec lui de petites quantités d'objets.

APPRENDRE À COMMUNIQUER ÇA NE SE FAIT PAS TOUT SEUL AIDE-MÉMOIRE

1. **Lorsque je parle à mon enfant, j'essaie de me souvenir :**
 - a. De m'assurer qu'il m'écoute, que j'ai son attention, qu'il me regarde;
 - b. D'utiliser un ton calme et plaisant;
 - c. De parler lentement, clairement;
 - d. De m'organiser pour qu'il voie mon visage;
 - e. D'utiliser un vocabulaire précis, correct, mais que mon enfant peut comprendre;
 - f. De porter attention à la longueur et à la complexité de mes phrases.
2. **J'essaie de me souvenir aussi :**
 - a. De lui parler tout au cours de la journée de ce qu'il voit, de ce qui l'entoure, de ce que je fais, de ce qu'il fait, de ce que je pense, etc.;
 - b. De prendre un petit 10 minutes par jour pour m'asseoir avec lui, lui parler, lui raconter une histoire, de regarder avec un lui un livre, des photos, etc.;
 - c. De temps en temps de lui demander de me raconter une histoire ou de regarder une émission de télévision et d'en parler avec lui ensuite.
3. **Lorsque mon enfant me parle, j'essaie de me souvenir :**
 - a. De lui montrer que je suis attentif à ce qu'il me dit, que je suis intéressé;
 - b. De me servir de tous les moyens possibles pour comprendre ce qu'il me dit;
 - c. De lui dire quand je n'ai pas compris plutôt que de faire semblant;
 - d. De répondre à ses questions quand cela m'est possible;
 - e. D'écouter ce que mon enfant me dit et non pas seulement comme il le dit.
4. **J'essaie aussi de me souvenir :**
 - a. D'avoir des demandes réalistes face au langage de mon enfant;
 - b. D'être un modèle pour lui, d'être l'écho qui redit correctement son message sans lui dire qu'il s'est trompé, sans lui demander de répéter;
 - c. De trouver des moyens agréables pour l'inciter à parler sans jamais le forcer (ex.: lui donner un choix de réponses, lui donner des indices, etc).
 - d. De féliciter mon enfant, de l'encourager dans ses tentatives pour améliorer sa façon de communiquer.

Dépliant intéressant venant de la Fédération Autonome de l'enseignement.

« Apprivoiser le Mammouth »

https://www.lafae.qc.ca/wp-content/uploads/2011/01/20170418_Depliant_Entree_progressive_mammouth_WEB.pdf

Dépliant du Ministère de l'Éducation

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/VotreEnfantEntreALaMaternelle_f.pdf